

Ce qu'il faut savoir



Aedes albopictus (dit « moustique tigre ») est implanté dans les Alpes-Maritimes sur de nombreuses communes du littoral et du moyen pays depuis 2006.

S'il peut être vecteur outre-mer (en zones tropicales et subtropicales), un risque épidémique, en zone tempérée, est très réduit. D'autant que le dispositif de veille mis en place vise à maîtriser rapidement les cas importés et les cas autochtones potentiels.

Quoi qu'il en soit, *Aedes albopictus* est, avant tout, un moustique fortement nuisant.

www.albopictus06.org

Un dispositif départemental

Compétent en matière de contrôle des nuisances de moustiques, pour le confort des populations et la santé publique, le **Conseil général des Alpes-Maritimes** a en charge l'organisation et le financement du dispositif de lutte. A cette fin, il a mandaté l'EID Méditerranée (Entente interdépartementale pour la démoustication), opérateur public territorial en Languedoc-Roussillon et dans les Bouches-du-Rhône depuis cinq décennies.



Méfiez-vous de l'eau qui dort...

La moitié du succès, c'est vous !

+ La protection individuelle

+ Protection mécanique :

- ▶ Vêtements amples et couvrants.
- ▶ Climatisation ou ventilateur.

+ Protection par insecticides :

- ▶ Diffuseur électrique.
- ▶ Spirale incandescente.
- ▶ Tissus imprégnés (industriellement).
- ▶ Rideaux, voilages, moustiquaires, vêtements.

+ Protection par répulsifs :

- ▶ Appliquer sur les parties découvertes du corps (toutes les 8 à 12 heures, pas plus de 3 fois par jour).

Précautions d'utilisation pour les femmes enceintes, les nourrissons de moins de 30 mois et les enfants de moins de 12 ans (consultez votre médecin ou votre pharmacien).

N° Vert 0 800 740 606

www.albopictus06.org

du lundi au vendredi de 8h à 20h

Appel gratuit depuis un poste fixe.

Un numéro vert d'information et de signalement des situations d'invasion est mis en place par le Conseil général des Alpes-Maritimes.

Chaque femelle de "moustique tigre" pond environ 200 œufs. Au contact de l'eau, ils donnent des larves. C'est là qu'il faut agir.

Soyez Secs avec les moustiques

PARTOUT supprimez les eaux stagnantes



A vous de jouer !

Avant de voler et... de piquer, les moustiques, tel *Aedes albopictus* (dit « moustique tigre »), se développent sous forme de larves dans l'eau. C'est la mise en eau des œufs qui déclenche tout le processus. C'est donc là qu'il faut agir, avant l'émergence des moustiques adultes.

Deux façons de faire :

1 traitement bioinsecticide contre les larves, dans les gîtes publics (avaloirs pluviaux, vides sanitaires, bassins, etc.) : c'est la mission de l'opérateur public EID Méditerranée.

2 suppression des eaux stagnantes, systématiquement, chez soi : c'est le rôle de chacune et de chacun, c'est votre mission. C'est 50 % du succès !

www.albopictus06.org

Cycle de vie



Seules les femelles piquent : elles ont besoin des protéines contenues dans le sang qu'elles ingèrent pour porter leurs œufs à maturité.



Jardinières

Raisonnez leur arrosage : terreau humide, jamais d'eau apparente.



Gouttières, rigoles d'évacuation obstruées
Curez-les et entretenez-les très régulièrement.



Matériels de jardin, jouets, tous réceptacles potentiels d'eau
Videz-les puis retournez-les ou rentrez-les.



Soucoupes sous les pots de fleurs, vases, seaux
Videz-les souvent (au moins une fois par semaine).



Réserves d'eau (bidons, bacs pour arrosage)
Couvrez-les de toile moustiquaire ou autre tissu.

PARTOUT
supprimez les eaux stagnantes



Bassins d'agrément
Entretenez-les régulièrement, introduisez-y des poissons rouges, friands de larves.



Piscines
Entretenez-les en permanence ; hors saison chaude, videz-les ou bâchez-les.